

## Correction du Guide AAPG 2022 pour version 1.2

### **Pages 22 et 24 :**

Ajout de l'instrument PRME à l'inéligibilité « Thématiques soutenues par d'autres organismes de financement », conformément à la correction apportée au texte de l'appel à projet AAPG2022.

## Correction du Guide AAPG 2022 pour version 1.1

### **Page 8 :**

Mise à jour du tableau des collaborations PRCI et des thématiques ouvertes dans le cadre de l'AAPG2022

### **Page 12 :**

Le paragraphe :

*☉ déposer un projet JCJC, PRC, PRCE, PRME ou PRCI comme coordinateur ou coordinatrice pendant la durée du projet PRME ;*

est modifié de la façon suivante :

*☉ déposer un projet JCJC, PRC, PRCE, PRME ou PRCI comme coordinateur ou coordinatrice pendant [les deux premières années du projet PRME](#) ;*

### **Pages 25 et 27 :**

Les phrases

*Description des objectifs et des hypothèses de recherche ; positionnement du projet par rapport à l'état de l'art ; détail de la méthodologie utilisée et de sa pertinence pour l'atteinte des objectifs fixés, prise en compte de l'interdisciplinarité ou transdisciplinaire du projet dans la méthodologie choisie ;*

Sont modifiées de la façon suivante :

*Description des objectifs et des hypothèses de recherche ; positionnement du projet par rapport à l'état de l'art ; détail de la méthodologie utilisée et de sa pertinence pour l'atteinte des objectifs fixés, prise en compte de l'interdisciplinarité ou transdisciplinaire du projet dans la méthodologie choisie ([cf. Annexe 4 pour une définition de l'inter et transdisciplinarité](#)) ;*

### **Ajout de l'Annexe 4 en fin de document**

*Annexe 4 : Pluridisciplinarité, interdisciplinarité, transdisciplinarité*

Pour les définitions de la pluridisciplinarité, de l'interdisciplinarité et de la transdisciplinarité voir page 19 du Référentiel HCERES disponible à l'adresse suivante :

[https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/Referentiel\\_URinter\\_%20Vague%20B\\_RECH%20UR\\_12nov.pdf](https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/Referentiel_URinter_%20Vague%20B_RECH%20UR_12nov.pdf)

— La **pluridisciplinarité** est une juxtaposition de perspectives disciplinaires qui élargit le champ de la connaissance, en accroissant le nombre des données, des outils et des méthodes disponibles. Les composantes disciplinaires, dans ce cas, gardent leur identité : une discipline, qui se trouve en général en situation de pilotage, utilise la méthodologie et les instruments d'une ou plusieurs autres disciplines pour traiter une question ou faire avancer un projet de recherche qui est propre à son domaine disciplinaire.

— L'**interdisciplinarité** est la coopération de plusieurs disciplines autour de projets communs. Ces projets ouvrent des perspectives de recherche à chacune des disciplines, qui ne sont plus cantonnées pour la plupart à des situations d'application. Les travaux en commun associent des données, des méthodes, des outils, des théories et des concepts issus de disciplines différentes en une synthèse dans laquelle le rôle des composantes disciplinaires va bien au-delà de la simple juxtaposition. Parmi les marques de cette intégration, on retiendra en particulier :

- des combinaisons de modèles ou de représentations qui unifient des approches disparates ;
- un mode de collaboration partenarial et non un simple échange de services, avec un
- investissement coordonné des moyens et une organisation de type coopératif ;
- la création d'un langage commun par hybridation, conduisant à la révision des hypothèses initiales, à la compréhension plus large du problème posé, à l'ouverture de perspectives neuves et à l'élaboration de nouveaux savoirs.

— La **transdisciplinarité** est une approche scientifique qui dépasse les points de vue disciplinaires par l'approche globale d'une question. Elle témoigne d'un degré d'intégration supplémentaire par rapport à l'interdisciplinarité, que les disciplines partenaires atteignent lorsque cette pratique répétée débouche sur la définition de nouveaux paradigmes et sur la formation d'une communauté qui les partage, faisant ainsi émerger peu à peu une nouvelle discipline<sup>12</sup>. Ce fut le cas naguère de la biologie des systèmes, de la biologie synthétique, de l'intelligence artificielle et de l'écologie humaine.

Voir également la notion d'interdisciplinarité dans le document édité par l'OCDE disponible à l'adresse suivante :

<https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/0ca0ca45-en.pdf?expires=1632382325&id=id&acname=guest&checksum=B9CD0E678106C385AE82A38E0BF35D59>